

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° 37. — 1^{er} JUILLET 1816.

*Cet ouvrage paraît par cahier in 8° de 48 pages
d'impression.*

ON SOUSCRIT

A PARIS, chez J. J. DENTU, Imprimeur-Libraire, rue du Pont de
Lodi, n° 3, près le Pont-Neuf, et au Palais-Royal, galeries de
bois, n°s 265 et 266;

A LYON, chez CHAMBERT, Libraire, rue Lafont;

A BORDEAUX, chez COUDERT, Imprimeur-Libraire, rue Saint-
Remi, n° 41;

A GAND, chez J. N. HOUDIN, Imprimeur-Libraire;

A VERSAILLES, chez ANGÉ, Libraire, rue Satory;

A NISMES, au Bureau du Journal du Gard.

ANNALES

LIBRARIUS

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

ANNALES
DU
MAGNÉTISME ANIMAL.
TROISIÈME TRIMESTRE.

SECONDE ANNÉE.



A PARIS,
CHEZ J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue du Pont de Lodi, n° 3, près le Pont-Neuf;
et au Palais-Royal, galeries de bois, nos 265 et 266.

1816.

Le prix de l'abonnement est de

9 fr. pour trois mois ,

17 — six mois ,

30 — l'année.

**On ne peut s'abonner qu'à partir du commencement
d'un trimestre.**

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXVII.

HISTOIRE

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(Seizième article.)

PLUSEURS personnes ont trouvé singulier que nous ayons inséré dans ces Annales la lettre de la Société exégétique et philanthropique, sans y ajouter de réflexions; d'autres, au contraire, sont venues nous demander si nous ne possédions plus rien concernant cette Société. Il est assez difficile de contenter tout le monde; cependant nous allons essayer de le faire, d'abord, en disant franchement notre opinion sur la théorie de cette Société, ensuite en donnant un supplément à cette fameuse lettre.

Il y a deux points essentiels à envisager dans la théorie des spiritualistes de Suède, et ces deux points renferment les deux phénomènes les plus remarquables du magnétisme ; le premier consiste dans cette voix intérieure que quelques somnambules croient entendre ; le second dans les opinions religieuses de ces somnambules. Abordons la première question.

Dans la crise nommée improprement *somnambulisme*, l'action des organes extérieurs cesse, la sensibilité qui abandonne ces parties se porte sur le système des nerfs nommé *viscéral*, et alors commence pour l'individu, un mode d'existence entièrement nouveau ; les fonctions des viscères et le mécanisme de l'intérieur lui deviennent sensibles ; les objets extérieurs n'agissent plus sur ses sens engourdis ; et *l'instinct* se développe.

Les sensations du somnambule ne lui étant transmises que par des nerfs dont le centre est au plexus solaire, le cerveau ne reçoit plus immédiatement les impressions ; elle ne lui parviennent que d'une manière sympathique, et après avoir subi l'action de ce plexus. Cette action modifie tellement la sensation, pour l'être transporté dans ce monde

nouveau, que quelques somnambules *entendent articuler distinctement* des mots et des idées qui ne leur sont suggérés que par leur faculté instinctive. C'est ainsi qu'un de nos somnambules, dont les réponses extraordinaires nous étonnaient, prétendait ne répéter que ce qu'une voix inconnue lui disait. Où parlait cette voix surnaturelle ? Au plexus de l'estomach ! Cette illusion devient une habitude lorsque le magnétiseur ne la redresse pas dans les commencemens, en faisant bien analyser au somnambule ce qu'il éprouve ; et il en est alors de ce dernier comme d'un homme qui, tourmenté d'un rêve pénible, se réveille croyant entendre à son oreille des paroles que son imagination seule a prononcées.

C'est là, du moins à ce qu'il nous semble, l'origine de ces voix intérieures des somnambules de Stockolm. On a pu lire dans les *Recherches sur les notions que les anciens avaient du somnambulisme*, un grand nombre d'exemples de voix semblables qui, pour nous résumer, ne paraissent toutes provenir que des causes suivantes : 1° du transport, de la sensibilité du système cérébral au système viscéral, qui change l'ordre des sensations et

en procure de nouvelles ; 2° de l'action du centre trisplanchnique, qui, transmettant par sympathie les sensations au cerveau, peut occasionner des illusions dont les plus communes sont les voix en question.

Un autre phénomène non moins remarquable est l'empire que les idées du magnétiseur exerce sur celles du somnambule. Cette action, qui constitue la partie psychologique du magnétisme, n'a point encore été étudiée avec le soin qu'elle demande, sur-tout en France, où les phénomènes physiques ont été seuls remarqués. Il paraît, d'après un nombre considérable d'expériences, que *la pensée*, cet attribut sublime de l'intelligence, n'agit pas seulement sur l'être raisonnable, mais qu'elle modifie encore la matière inorganique qui se trouve dans la sphère, encore inconnue, de son activité. C'est ainsi qu'un somnambule conduit le soir dans un salon, où il a été émis et discuté vivement une opinion le matin, se trouve influencé par cette opinion, dont, si je puis m'exprimer ainsi, tout ce qui l'entoure est encore imprégné.

Cette eau magnétisée dont les effets, correspondant à volonté, nous paraissent quel-

quefois si singuliers, n'est-elle pas elle-même le résultat d'une pensée ?

Ces plaques de verres, ces monchoirs, ces cheveux, au moyen desquels on met en rapport un somnambule avec une personne absente, ne sont-ils pas les porteurs de la pensée de cette personne, dont ils révèlent ainsi l'existence au somnambule ?

Quelque singulière que puisse paraître cette opinion, il existe assez de faits pour l'établir d'une manière irrécusable ; ces Annales en contiennent plusieurs ; et pour ne pas répéter inutilement ce qui a déjà été dit, nous nous contenterons de citer le N° XXX, à l'article *traitement*, où la somnambule se trouve en rapport avec un malade absent, parce qu'elle est dans son cabinet, et assise près du secrétaire sur lequel il avait coutume de travailler.

Cette influence de la pensée, qui nous échappe dans l'état ordinaire, agit fortement sur les somnambules ; aussi ne doit-on pas s'étonner que les somnambules d'un même magnétiseur aient toutes à-peu-près les mêmes opinions théoriques ; c'est une suite nécessaire de l'action intellectuelle du magnétiseur, et cette action est d'autant plus forte, que l'action physique a elle-même plus d'étendue.

Ce phénomène est soumis à tant de modifications, que ce que nous disons ici peut admettre quelque exception. Nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'il existe des états de crises parfaites dans lesquelles les somnambules ne sont influencés par rien d'étranger; mais les personnes capables d'entrer dans de pareils états sont si rares, qu'on peut facilement en faire une classe à part.

Pour en revenir aux somnambules de Stockholm, il nous paraît certain que leurs opinions religieuses n'étaient que celles de leurs magnétiseurs, qui, infestés des fausses doctrines de Swedenbog, croyaient trouver ainsi dans le reflet de leurs propres idées une confirmation de ces erreurs.

Nous avons eu, il y a trois ans, une somnambule parfaite, qui, en crise, était catholique très-orthodoxe; nous en avons vu d'autres qui ne pouvaient s'élever au-dessus de l'idée de la matière; et de cette divergence infinie d'opinions résulte évidemment que, hors *leurs sensations*, on ne peut rien attendre des somnambules qui ne soit modifié par leurs idées de l'état de veille ou par celles des magnétiseurs.

Au reste, pour contenter tout le monde, nous donnons ici la fin de la doctrine des

Suédois, dans laquelle on peut trouver aussi de bonnes choses.

Suite de la lettre à M. Mouilleseaux.

Qu'il nous soit permis, monsieur, en confirmation de ce qui est avancé dans la *lettre* imprimée sur le *magnétisme*, de vous transcrire encore quelques-unes des demandes faites aux somniloques, avec les réponses qu'ils y ont données.

— Quelle est la meilleure manière de magnétiser? — C'est de commencer à quelque distance, et puis s'approcher de plus près suivant le besoin. — Est-ce que Mesmer a été de nos jours le premier qui ait découvert l'usage du magnétisme? — Oui; mais il ne le connaît pas bien et de la vraie façon. — Et Puységur? — Il avance lui. — Y a-t-il en France et en Allemagne des Sociétés qui pratiquent le magnétisme d'après les mêmes principes que nous? — Oui, il y en a trois. — Peut-on se servir du magnétisme pour quelque maladie que ce soit? — Oui, pourvu qu'on se confie entièrement au bon Dieu. — Mais à quoi servent d'autres remèdes que conseillent quelquefois les interlocuteurs qui parlent par l'organe des

magnétisés? — Ils peuvent servir pour des malades qui ne sont point dans la disposition de se résigner pleinement au bon plaisir de Dieu. — Le Seigneur punit-il les hommes lorsqu'il permet qu'ils deviennent malades? — Le Seigneur est la miséricorde même; mais les hommes s'opposent avec fureur à l'ordre que sa bonté a établi pour leur bonheur, et l'acharnement avec lequel ils se livrent au mal retombe sur eux-mêmes et produit leur punition. C'est ainsi que, par les suites de leurs passions déréglées, ils attirent sur eux les influences funestes des esprits de maladie qui occasionnent la perte de la santé.

Observons que le principe est conforme à la Ste-Ecriture : *Tous les sentiers de l'Éternel sont gratuité et vérité à ceux qui gardent son alliance et ses témoignages* (ps. 25, 10). Ainsi que le soleil n'est que chaleur et lumière, l'Éternel n'est que bonté et sagesse. Lorsqu'on dit que le soleil est obscurci, il faut entendre que sa lumière est interceptée : de même lorsqu'on parle de la colère de l'Éternel, il faut entendre que l'influence de sa bonté sur l'homme est interceptée par les funestes suites de la transgression de l'ordre divin qu'il a prescrit à l'homme de suivre pour devenir heureux.

C'est ce qu'exprime clairement la Ste-Ecriture, en introduisant l'homme accablé de souffrances, faisant l'aveu de ses transgressions comme l'unique cause de la déplorable interception du sentiment de l'influence de l'invariable bonté de l'Eternel, interception qui produit pour l'homme l'état affreux sous le nom de *la colère de Dieu*. Voici les expressions qu'elle met dans sa bouche : *Eternel, ne me reprends point en ta colère, et ne me châtie point en ta fureur, car tes flèches sont entrées en moi, et ta main s'est appesantie sur moi; il n'y a rien d'entier en chair, à cause de ton indignation, ni de repos dans mes os à cause de mon péché* (ps. 38, 2, 4). Que toutes les souffrances de l'homme, tant celles du corps que celles de l'ame, dérivent uniquement de cette interception de l'influence de la bonté divine par les déréglemens de ses passions, c'est une vérité si évidente et si incontestable, qu'il est surprenant qu'il puisse y avoir des personnes qui hésitent à l'admettre. Toutes les causes secondes, tous ces cas fortuits dont on prétend dériver les maux du corps ou de l'ame dont l'homme ait à souffrir, ne doivent leur existence qu'à des causes morales qui les ont précédés et les ont entraînés à leur suite,

en rendant l'homme accessible aux influences de l'enfer, dont toutes les souffrances de l'homme sans exception tirent leur origine, ainsi que toutes les causes secondes et tous ces cas prétendus fortuits qui en amènent la sensation. Quoique l'enchaînement entre les délits et les peines soit à cet égard quelquefois caché aux yeux des mortels, il n'existe pas moins tout aussi réellement de nos jours, que dans les différentes époques mentionnées dans la Bible, où cet enchaînement est développé par une infinité d'exemples; mais nous ne voulons point réfléchir sur nos passions pour y reconnaître la source de nos maux.

En faisant l'application de ce principe général aux maladies en particulier, il est tout aussi inconcevable que des personnes élevées dans la connaissance de la religion relevée et dans les sentimens de respect et de vénération dus à la Sainte Bible, ne veuillent ni voir ni reconnaître tout ce que ce livre sacré nous offre de confirmation de cette vérité. Non-seulement il est parlé des maladies comme des peines infligées à l'homme par une suite de transgressions, mais l'invocation humble et fervente de l'Éternel y est encore mentionnée comme le moyen le plus puissant pour la guérison des

maladies. Ainsi il est dit, par exemple, qu'Abimélech, roi de Guerar, fut puni de maladie pour avoir transgressé les lois de l'hospitalité, en enlevant Sara à Abraham; mais que ce patriarche ayant fait requête à Dieu pour Abimélech, Dieu le guérit (Genèse, 20, 17). De même Marie, sœur de Moïse, ayant été punie par la lèpre pour n'avoir point respecté la divine mission de Moïse, ne fut guérie que sur la prière que Moïse adressa pour elle à l'Eternel (Nombres, 12, 13). Et, en fait de maladie comme à tout autre égard, le mal moral est de nos jours tout aussi essentiellement la cause de tout mal physique, qu'il l'était du temps d'Abraham et de Moïse. La seule différence de leur siècle au nôtre, c'est que l'enchaînement étroit et perpétuel entre le moral et le physique, n'est pas aussi visible à nos yeux qu'il l'était aux leurs yeux; mais cela même est notre propre santé: car si nous fussions plus attentifs à veiller sur toutes nos actions, nous pourrions très-bien découvrir les causes morales qui deviennent les sources de nos maux physiques. Mais la licence dans les mœurs est tellement devenue habituelle, qu'elle a perverti la raison même au point d'accréditer l'opinion insensée

que le physique va tout seul, et qu'il est sa propre cause. Aimant à s'aveugler ainsi volontairement, les hommes ne veulent pas reconnaître cette vérité si claire et si palpable, que le physique n'est en tout que l'enveloppe et l'instrument d'une force active qui dérive entièrement dans toutes ses parties du spirituel et du moral.

Pour résoudre l'objection contre le principe appliqué aux maladies, l'objection, disons-nous, qu'on peut tirer de l'exemple de Job et de l'exemple de l'aveugle né, dont il est parlé dans l'évangile (Jean, 1), ainsi que de quelques autres passages de la Bible analogues, nous allons entrer en quelques détails analytiques touchant la théorie de l'homme. Pour être entièrement dans l'ordre de Dieu, il est nécessaire que l'homme s'applique, non-seulement à s'abstenir du péché et à pratiquer le bien, c'est-à-dire à régler les intentions de son cœur, mais encore à connaître et à suivre la vérité et la sagesse, c'est-à-dire à régler les moyens dont sa raison se sert pour effectuer les bonnes intentions du cœur. La Ste-Ecriture dit que *Job était un homme* intègre et droit, craignant Dieu et se détournant du mal (ch. 1, 8); mais l'Éter-

nel, en répondant finalement à Job, pour terminer la discussion entre lui et ses amis, commence par lui reprocher *d'obscurcir le conseil par des paroles sans science* (ch. 38, 2) ; c'est-à-dire de confondre les lumières de son intelligence par des raisonnemens sophistiques qui le détournent du vrai pour le jeter dans le faux. C'est pour désigner ce défaut d'amour pour la vraie sagesse en Job, qu'il est dit : *Que tout ce qui lui appartenait fut livré dans le pouvoir de Satan* (chap. 1, 12). C'est-à-dire que tout ce qui n'était point de Dieu dans lui, mais qui tenait à la confiance qu'il mettait en sa propre prudence, à ses passions et à ses erreurs qui en dérivait, fut livré aux tentations de *l'enfer du faux*, car c'est ce que dénote le nom de *Satan* dans tous les passages de la Ste-Ecriture où il est employé, ainsi que le nom de *diable* ou *démon* dénote toujours *l'enfer du mal* ; témoin entre nombre d'autres exemples, la dénomination de *Satan* que le Seigneur donne à Simon-Pierre lorsqu'il voulut le détourner d'aller s'exposer à la mort à Jérusalem. *Retire-toi de moi, Satan*, lui dit-il, *tu m'es en scandale, car tu ne comprends pas les choses qui sont de Dieu*, mais celles

qui sont des hommes (Math., 17, 23). Voilà la définition précise de ce que c'est que le caractère satanique; savoir, les *conseils et la hauteur charnels* et uniquement humains qui s'élèvent contre la connaissance de Dieu, contre la vérité spirituelle, céleste et divine, et contre la Providence et ses voies suprêmes (2. Cor., 10, 4, 5). C'est le caractère de hauteur et d'arrogance d'une prudence purement humaine, et de confiance en sa vertu extérieure et uniquement naturelle, qui est peint si clairement dans tous les discours de Job. D'un autre côté, le Seigneur, en parlant de *Judas Iscariote*, dit de lui qu'il était un démon (Jean, 6, 10), parce que ses transgressions n'étaient point bornées aux erreurs et à la présomption de sa propre prudence humaine par-dessus l'ordre de la sagesse divine, comme l'étaient celles de Pierre; mais les affections de son cœur étaient encore perverties entièrement, tant par rapport au naturel qu'au spirituel.

Dans l'époque actuelle, il y a une multiplicité de gens qui, pour observer extérieurement les règles de l'honnêteté et de la décence, uniquement par un principe d'ambition et d'intérêt, se croient des modèles de vertu, tandis que, blasphémateurs acharnés contre la révé-

lation divine et contre la vérité céleste, seule réelle y contenue, ils ne se livrent qu'aux *conseils charnels* et à la hauteur qui s'élèvent contre la connaissance de Dieu. C'est la classe de ceux dont il est parlé dans les *extraits latins* joints à la lettre imprimée sur le *magnétisme*, page 39. « *Quantum est honesti et decori, ita conservationis, proinde inter amicos et notos, corporeae facultatis. Cum separatur hoc planum exterius à plano primo seu intimae conscientiae rationalis, quod est conscientiae justi et recti, ita functionis in vita civili, proinde societatis et communis boni; et cum hoc planum quartum S. exterius fit separatim à très prioribus, unice honoris, famae, lucri causa, tunc est simulacrum et nihil valet. Ut homo in pace conscientiae sit, necesse est quod unice fideat dor. ino. Dominus solus est agens: homo modò est instrumentum recipiens influxum à Domino per caelum. Hæc receptio divini boni et veri apud hominem, est secundum applicationem legum ordinis. Quæ sunt divinæ veritates, ita secundum reciprocum hominis, se quantum abstinet à malis, et se imbuat bono et vero, sicut à se, agnoscens tamen quod est à domino, ex quo perpetuò influit facultas hoc faciendi in omni-*

bus hominibus, qui ipsi adeunt et se patuent ab ipso duci. *Vide sapientia angelica, de divino amore*, n° 57.

Pour éclaircir plus particulièrement cette matière qui est de la plus grande importance, nous allons ajouter ici l'explication sommaire de la peinture qu'offre la *révélation de Jésus-Christ envoyée à Jean son serviteur* (Apoc., 1, 1). La peinture, disons-nous, que cette prédiction sacrée offre de la classe nombreuse des gens qui, se bornant à mener une vie extérieurement irrépréhensible (vie qui constitue la vertu naturelle qui, sans la vertu spirituelle, est comme un corps sans ame), se laissent entraîner aux erreurs les plus funestes relativement à ce qui regarde la religion et la doctrine céleste que Dieu a daigné révéler dans la Ste-Ecriture pour la félicité et l'instruction de l'homme dans cette vie et dans l'éternité. Voici le passage important où cette peinture est tracée avec l'explication (Apoc. , 2, v. 8 : 11).

« *Et angelo ecclesie smyrnæreim scribe.*

« *Hæc dicit primus et ultimus.*

Significat ad illos et de illis qui in bonis quoad vitam sunt, sed in falsis quoad doctrinam.

Sign. hæc dicit dominus qui est solus deus.

« Qui fuit mortuus
« et vivit.

Sign. qui in ecclesia sit, et humanum ipsius non agnatum divinum, cum tamen quoad illud etiam solus est vita et ab ipso solo vita æterna.

« Novi opera tua.

Sign. video omnia interiora, et exteriora tua simul.

« Et afflictionem
« et egestatem.

Sign. quod in falsis sit et inde non in bonis (genuinis.)

« Et blasphemiam
« dicentium judæos
« esse et non sunt.

Sign. et falsi loquium apud illos qui dicunt se esse in bonis amoris, cum tamen non sunt.

C'est-à-dire la vertu naturelle extérieure et uniquement apparente, qui n'a aucune réalité intérieure.

« Sed synagoga sa-
« tanis.

Sign. sed sunt in falsis quoad doctrinam. (Infernum vocatur diabolus et satanas: et per infernum quod vocatur diabolus intelliguntur illi ibi qui in malis sunt, proprie qui in amore sui sunt; et per infernum quod vocatur satanas, intelliguntur illi ibi qui in falsis sunt, proprie qui in fastu propriae intelligentiæ sunt.)

« Nihil timeas quæ
« futurus es pati.

Sign. ne desperetis cum infestamini à malis et impugnamini à falsis.

« Ecce futurum ut
« conjiciat vobis dia-
« bolus in custodiam.

Sign. futurum quod bonum vitæ vestræ infestabitur à malis, quæ ab inferno.

- « *Et tentamini.* *Sign. Per falsa pugnancia contra vobis.*
- « *Et habebitis af-*
« *flectionem diebus* *Sign. Quod duraturam tempore pleno.*
« *deum.*
- « *Esto fidelis usque*
« *ad mortem.* *Sign. recipite veritates usque dum falsa remota sunt.*
- « *Et dabo tibi co-*
« *ronam vitae.* *Sign. et vobis tunc vita aeterna victoriae praemium*
- « *Habens aurem*
« *audiat quid spiri-*
« *tus dicit ecclesiis.* *Sign. qui illa intelligit obediat, quae divinum verum verbi docet illis qui ex ecclesia domini,*
- « *Vincens non læ-*
« *detur à morte se-*
« *cundâ.* *Sign. qui pugnat contra mala et falsa et reformatur, non postea succumbat à malis et falsis ab inferno.*

Ces réflexions, monsieur, que je suis chargé par la société exégétique et philosophique de vous communiquer, comme servant de suite et de développement à ce que nous avons eu l'honneur de vous écrire, nous vous supplions de l'y joindre à l'impression, espérant que les vérités y énoncées pourraient contribuer à fixer enfin l'attention de quelques lecteurs sur la réalité et l'intérieur des choses, et les faire cesser une fois à rester bornés aux seules apparences extérieures et à une appréciation superficielle des effets, sans remonter à la vraie recherche des causes, n'estimant que les cho-

ses naturelles, et méconnaissant ou méprisant les choses spirituelles, traitant les preuves les plus concluantes de leur existence, de vaines conjectures, de systèmes précaires et de spéculations inutiles, tandis que leur connaissance est de la plus grande importance et influe essentiellement sur le bonheur de l'humanité.

Je suis, etc.

Signé HALLDIN.

Nous croyons qu'en voilà assez sur les spiritualistes de Suède; dans un prochain Numéro, nous examinerons d'autres théories plus raisonnables; sous le rapport de la physique.

LAUSANNE.

TRAITEMENS.

MALGRÉ tous les obstacles que l'ignorance, l'entêtement et la malveillance ne se lassent point d'apporter à la propagation du magnétisme, le nombre de ses partisans s'accroît chaque jour, et bientôt chaque ville de France comptera au moins un magnétiseur dans son sein. Le zèle pur et désintéressé qui distingue quelques-uns de ces nouveaux magnétiseurs, est la plus forte preuve que nos vingt-cinq ans de révolutions n'ont pas entièrement détruit ce beau caractère de franchise et de loyauté, qui était jadis reconnu par-tout pour celui des Français.

Tel est, nous nous plaisons à le dire, le magnétiseur dont nous allons insérer quelques cures dans ce Numéro. Ayant reconnu depuis peu la réalité du magnétisme, par l'usage qu'il en a fait sur un de ses enfans, il n'a pas craint le ridicule; et les guérisons nombreuses qu'il fait chaque jour, attestent d'une manière écla-

tante, et le pouvoir salulaire de l'agent, et ce qu'on peut en attendre lorsqu'il est entre les mains d'un homme de bien.

Les quatre certificats suivans vont légitimer ce que nous venons de dire. Ils ont été faits par-devant notaires, sur papier timbré, et toutes les signatures sont légalisées (1).

Premier certificat.

« Je soussigné H. B. J. Coll, vice-archi-
« prêtre, curé de Dangé, arrondissement de
« Châtellerault, département de la Vienne,
« certifie que le sieur Isaac-Olivier Drouault,
« greffier de la justice de paix de ce canton,
« s'est toujours comporté en très-honnête
« homme et en bon chrétien; qu'il a opéré
« en ma présence plusieurs guérisons, telles
« que fièvres quartes et obstructions, par l'ef-
« fet du magnétisme animal; qu'il n'y a qu'un
« motif de charité qui le fait agir.

« Je certifie en outre que, dans la pratique
« de cet agent, il n'y a rien de contraire aux
« principes de la sainte religion.

(1) Ces certificats sont au bureau de ces Annales.

« Délivré le présent pour servir et valoir
« ce que de raison.

« A Dangé, le 1^{er} mars 1816.

« *Signé COLL, curé de Dangé.* »

(*Suivent les légalisations.*)

Deuxième certificat.

« Je soussigné Jacques Plazanet, chirurgien juré, habitant la ville de Châtellerault, et y exerçant à ce titre, certifie avoir été requis par M. Rivière, mon gendre, marchand bijoutier dans ladite ville de Châtellerault, pour donner mes soins à Lamoise-Grateau, sa gouvernante, âgée de vingt-cinq ans, de la commune de Chenevelle, atteinte d'un rhumatisme goutteux, dont le siège était dans les parties musculuses des épaules et dans celles des cuisses.

« J'ai commencé le traitement par une saignée, pour calmer la violence du sang, ensuite je l'ai mise à l'usage du petit lait, et continué ce traitement pendant quelque temps, pour donner de la souplesse aux fibres et en même temps de la fluidité au sang; ensuite j'ai mis ma malade à l'usage d'une ti-

« sanne royale purgative. Malgré tous mes
 « soins, la malade souffrait de plus en plus ;
 « elle était considérablement enflée, et la fiè-
 « vre augmentait aussi, ce qui me fit craindre
 « qu'elle ne vînt à mourir.

« Mon gendre, qui avait vu M. Isaac Oli-
 « vier Drouault, greffier de la justice de paix
 « du canton de Dangé, département de la
 « Vienne, magnétiser avec succès, me dit
 « que je ferais bien de tenter l'opération du
 « magnétisme : en effet, il fut chercher le sieur
 « Drouault pour magnétiser ma malade, et je
 « me décidai à la laisser magnétiser, me rap-
 « pelant qu'anciennement dans les maladies
 « rebelles, telles que sourd et muet, on avait
 « tenté l'électricité, ensuite l'aimant quelque-
 « fois avec succès ; j'ai cru pouvoir en consé-
 « quence essayer le magnétisme sans connaître
 « mieux son agent que ceux qui ont fait usage
 « de l'électricité ou de l'aimant.

Cæterum tentare non nocet.

« Mondit sieur Drouault magnétisa donc le
 « 1^{er} février 1815 ladite Lamoise-Grâteau. Au
 « bout d'environ cinq minutes d'attouchement,
 « M. Drouault parvint à l'endormir, elle qui
 « n'avait pu avoir de sommeil depuis deux

« mois; il me dit même, ainsi qu'aux specta-
« teurs, de l'éveiller, ce que nous pûmes faire;
« il la laissa dans cet état pendant une demi-
« heure. Au bout de quatre jours de traite-
« ment, la malade fut totalement désenflée et
« la fièvre dissipée, et, en quinze jours, elle
« reprit son service; elle continue depuis cette
« époque à jouir d'une bonne santé.

« J'ajoute que j'ai toujours été présent à
« tous les manuels qu'a faits M. Drouault, qu'il
« a donné pour tout remède à la malade de
« l'eau magnétisée et du vin bien sucré, et qu'il
« l'a toujours endormie à sa volonté, de loin
« comme de près, et que son traitement a
« toujours été public.

« En foi de quoi j'ai délivré le présent pour
« servir et valoir ce que de raison.

A Châtellerault, le 12 mars 1816.

Signé à l'original,

PLAZANET.

Troisième certificat.

« Nous soussignés François Gauvin, mar-
« chand et sacristain de l'église St.-Jacques de
« la ville de Châtellerault, département de la

« Vienne , et Marie-Thérèse Dugué , mon
 « épouse , certifions qu'il y avait huit mois que
 « moi Gauvin était malade ; que , sur ce que
 « nous a dit le médecin qui m'a vu pendant
 « sept mois , m'a traité d'abord comme étant
 « atteint d'une fièvre bilieuse et vermineuse ,
 « ensuite d'échauffure , et comme ayant des
 « obstructions au côté gauche , ensuite comme
 « étant attaqué de la poitrine , comme j'étais
 « abandonné de ce médecin , mon épouse fut
 « en chercher un autre qui lui déclara qu'il n'y
 « avait point de remède à me faire , et qu'elle
 « ne pouvait plus compter sur moi à cause de
 « la faiblesse extraordinaire où j'étais , et de la
 « fièvre lente que j'avais ; mon épouse , déses-
 « pérée , pria M. Isaac-Olivier Drouault , gref-
 « fier de la justice de paix du canton de Dangé ,
 « de ce département , de me magnétiser ; c'é-
 « tait alors le 3 mai 1815. Au bout d'un quart-
 « d'heure d'attouchement , il trouva en effet
 « que j'avais de fortes obstructions au côté
 « gauche , qui me faisaient beaucoup souffrir.
 « Il m'ordonna de boire du vin vieux avec
 « moitié eau magnétisée et sucrée ; au bout
 « de quatre jours de traitement , il me procura
 « le sommeil , moi qui , depuis six mois , n'en
 « avait eu , et , ayant pris un peu de force , je

« ne perdis que deux fois connaissance, moi
« qui, depuis six mois, la perdais au moins
« vingt fois par jour et autant par nuit ; au
« bout de quinze jours, mon embarras et mes
« douleurs de côté ont été totalement dissi-
« pées, et, après un mois de traitement, ma
« fièvre a passé ; j'étais donc beaucoup mieux
« sans être très-fort. Depuis cette époque,
« j'ai toujours été de mieux en mieux et repris
« peu à peu mes occupations ordinaires.

« Moi, dite femme Gauvin, ajoute à la dé-
« claration ci-dessus, que M. Drouault endor-
« mait mon mari à sa volonté ; qu'il lui répon-
« dait dans son sommeil aux questions qu'il lui
« faisait, et que moi ai essayé ainsi que plu-
« sieurs spectateurs à l'éveiller, mais inutile-
« ment.

« En foi de quoi nous avons délivré le pré-
« sent pour servir et valoir ce qu'il apparti-
« dra. »

A Châtellerault, le 6 juin 1816 ; au bas
duquel original est écrit : bon pour certifi-
cat, femme GAUVIN ; bon pour certificat,
Marie-Thérèse DUGUÉ, F. GAUVIN.

Quatrième certificat.

« Par-devant Augustin Durand, et collègue,
 « notaires à la résidence de Châtellerault,
 « département de la Vienne, soussignés fu-
 « rent présens.

« François Lunot, tisserand; Jeanne Du-
 « gas, sa femme, demeurant en cette ville de
 « Châtellerault, paroisse Saint-Jacques.

« Lesquels ont, par ces présentes, déclaré
 « qu'en février 1816, M. de la Fouchardière,
 « propriétaire et négociant en cette ville;
 « envoya chercher, eux et Augustin, leur fils,
 « lors âgé de neuf ans, et atteint depuis un
 « mois d'une fièvre tierce et de la dyssente-
 « rie, pour le faire magnétiser par M. Isaac-
 « Olivier Drouault, greffier de la justice de
 « paix du canton de Dangé, arrondissement
 « dudit Châtellerault, afin de le guérir,

« Sur le consentement par eux donné de
 « suite à l'opération, mondit sieur Drouault
 « toucha en leur présence et en celle de M. de
 « la Fouchardière et de la dame Jayault, sa
 « belle-mère, leurdit fils Augustin, pendant
 « environ une demi-heure, sans qu'ils remar-
 « quassent rien d'extraordinaire. Cependant

« M. Drouault leur observa que l'enfant avait
« deux petits mouvemens convulsifs; il ma-
« gnétisa de l'eau dans une bouteille de verre,
« et dit à lui Lunot, qu'il fallait que son fils
« en bût, et qu'il eût à retourner le lende-
« main pour la même opération; ce qui s'ef-
« fectua avec une plus grande satisfaction que
« la veille, puisque la dysenterie était pas-
« sée. Le fils Lunot continua le traitement
« pendant trois jours, et depuis cette époque,
« il jouit d'une parfaite santé.

« De laquelle déclaration, affirmée sincère
« et véritable, les comparans ont requis acte,
« qui leur a été octroyé, pour servir et valoir
« ce qu'il appartiendra.

« Fait et passé audit Châtellerault, le 2 juin
« 1816, étude, lu; ont les comparans déclaré
« ne savoir signer de ce enquis.

« La minute est signée des notaires sous-
« signés. »

ANALYSES D'OUVRAGES, THÉORIES, etc.

*Fin des nouvelles recherches sur les notions
que les anciens avaient du magnétisme
animal.*

« ON ne peut s'empêcher, dit-il, de lui assigner (à l'épervier) un objet relatif à la « régénération et à la transformation des « corps, planant au-dessus du corps d'une « momie, comme pour y entrer. On ne peut « s'empêcher de concevoir une idée peut-être « un peu hasardée, mais qu'il est presque aussi « difficile de combattre que de soutenir. »

Aussi le sens propre du tableau, dans notre manière de voir, n'est originairement et en réalité, qu'une scène pure de magnétisme animal. Il est impossible en effet d'assigner une autre cause, un autre motif aux gestes d'Anubis sur ce corps étendu et souffrant. Tantôt l'une de ses mains est imposée sur la tête et l'autre sur la poitrine; tantôt l'une est

sur la tête et l'autre vers les pieds, tantôt elles sont sur les deux flancs du malade, tantôt sur ses deux cuisses. Si ce ne sont pas là les procédés du magnétisme animal, qu'on nous dise en quoi ils consistent. Ne perdons pas de vue que le corps étendu sur ce lit de repos a, dans tous les tableaux, *les yeux parfaitement ouverts*, ce qui ne peut convenir à une momie. Ce fluide vital qui est le principe du magnétisme, fluide qui ranime la vie en chassant l'humeur morbifique, c'est Osiris, père de la nature, qui, sous la forme de l'épervier, le verse sur le malade; c'est Anubis, fidèle gardien de la vie, qui en fait l'application, et par une touche méthodique, le répartit sur les différentes parties du corps qui réclament son assistance. Aussi, suivant les progrès de la cure, voit-on le malade successivement se lever à demi et s'asseoir sur le lit, ce qui acheva d'anéantir toute idée d'une personne morte.

Mais on conçoit qu'un pareil sujet, pour les prêtres du *second* ordre qui étaient chargés de peindre les momies, pouvait être pris indifféremment et employé comme un sujet purement funéraire. C'était une politique de la part des prêtres du *premier* ordre qui, par là, don-

naient le change sur l'objet du tableau, c'est-à-dire sur l'expression d'une méthode de guérir qu'ils avaient le plus grand intérêt de dissimuler. Mais l'idée primitive de préservation et de guérison s'était cependant tellement conservée, que nous voyons la même image faire le sujet d'un talisman dont l'objet était de préserver et de guérir.

Tout se réunit donc pour convaincre que les tableaux dont il s'agit sont relatifs au magnétisme. Les autres hypothèses sont inadmissibles. Nous ne pouvons plus mettre en doute, d'après ce que nous avons lu dans tous les auteurs de l'antiquité, que le magnétisme ne fût connu et pratiqué dans les temples égyptiens. Il faisait partie de ces mystères que les prêtres cachaient avec tant de soins, mais dont la tradition était conservée dans les hiéroglyphes. C'était l'explication de ces hiéroglyphes qui constituait l'enseignement des initiés. Qui nous a dit que cet appartement secret qui se trouvait sur le comble du temple de Tintira, et dont la destination paraît à M. Denon un problème, mais qu'il croit cependant avoir pu être *un lieu d'étude*, ne fût destiné à ces doctes leçons? Or, c'est précisément dans une des chambres de cet appartement, que se

trouve une suite de tableaux relatifs à notre objet, tableaux sculptés dans la pierre pour être d'une durée à toute épreuve.

Nous aurions pu grossir ces recherches d'un plus grand nombre de tableaux; car il en est encore, soit dans Montfaucon, soit dans les autres collections, que nous aurions pu appeler ici comme auxiliaires, mais qui peut-être auraient pu paraître moins décisifs. Nous nous sommes bornés à un petit nombre qui nous ont paru suffisans pour donner quelque crédit à notre opinion.

Les idées que nous venons de développer pourront paraître paradoxales; elles ne sont que neuves. Nous n'établissons aucun système; nous ne voulons voir ni interpréter aucun emblème. Nous nous attachons à ce qui est. Nous voyons un personnage étendu sur un lit de repos, enveloppé comme un malade; près de lui est un prêtre qui exerce successivement sur les différentes parties de son corps, tous les gestes du magnétisme. Nous nous arrêtons là, tout le reste nous est indifférent.

Nous voyons que cette scène est rappelée et employée elle-même comme moyen de guérison dans des amulettes et des talismans;

nous disons que tous ces tableaux sont relatifs au magnétisme, et nous le dirons avec une certaine confiance, jusqu'à ce qu'on nous ait expliqué d'une autre manière, la présence et les gestes d'Anubis dans ces divers tableaux.

(S. du M.)

SUITE DES PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES.

Principes.

I. Tout magnétiseur qui sera sain, sensible, charitable et prudent, peut et doit se promettre un succès certain dans les traitemens qu'il entreprendra. Mais il est essentiel, nous le répétons, qu'il soit sain.

II. Toute crise donne l'espoir d'une guérison. Celle connue sous le nom de *somnambulisme*, en peut être réputée le gage, lorsqu'elle est complète et bien dirigée. Il faut beaucoup de circonspection dans la confiance qu'on accorde aux somnambules.

III. Un principe reconnu dans la Société de Strasbourg, était que tout magnétiseur qui entreprend le traitement d'un malade atteint du même mal que lui, renforce ce mal au lieu de le détruire, et que le risque est pour tous les deux.

IV. Un magnétiseur qui apporte un esprit incertain, distrait dans les crises magnétiques, qui ne donne pas les sommeils ou les remèdes tels qu'ils sont demandés et aux heures indi-

quées, qui fait travailler la tête du malade mal à propos, pour satisfaire sa curiosité ou celle des autres, se soumet, lui et le magnétisme qu'il dégrade, au blâme et au ridicule ; il court le risque éminent de tuer son malade ou de le rendre fou. Il devient donc, nous le disons sans ménagement, homicide de l'être qui s'est abandonné à lui.

V. Tout magnétiseur que la longueur des crises ennuie et rebute, qui repousse la sensible reconnaissance de son malade, qui s'impatiente, se met en colère, ou de la lenteur des effets, ou de la contrariété des causes secondes, détruit son propre ouvrage, souvent prêt à être couronné par le succès, et sa moindre punition sera de ne point guérir le malade.

VI. Tout magnétiseur qui occupera son somnambule en crise, à consulter pour d'autres malades, au lieu de vouloir qu'il s'occupe de lui-même d'abord, et ensuite d'autres seulement, quand cela ne pourra lui nuire, ou ne guérira pas ce malade, ou prolongera de beaucoup son traitement.

VII. Tout magnétiseur léger, inattentif, ou trop prévenu en faveur de son somnambule, qui adhérera légèrement à ce qu'il dira des malades mis en rapport avec lui, ou qui le

laissera consulter pour un trop grand nombre de malades, se rendra responsable des erreurs qui arriveront dans la consultation ou le traitement de ces malades.

Il peut en coûter la vie ou la santé, et au somnambule, qui est fatigué de consultations, et aux malades, qui suivent le régime et font les remèdes d'un somnambule non clairvoyant.

VIII. Il faut particulièrement se méfier des consultations données sans toucher le malade, au moyen d'objets qu'il a portés. Ces consultations sont en général très - insignifiantes. Quelquefois, cependant, mais très-rarement, on peut en obtenir quelque succès.

IX. Un somnambulisme prolongé au-delà de la guérison, est en général nuisible au malade, qu'il entretient dans un état constant d'irritabilité nerveuse. Les consultations de ces sortes de somnambules *ne peuvent jamais être d'aucune utilité.*

X. Tout magnétiseur qui voudra pousser son somnambule sur des questions de métaphysique ou d'autres objets relevés, pourra désorganiser son malade, lui ruiner les nerfs et le rendre fou.

XI. Usons avec confiance, employons avec

foi entière le magnétisme, c'est peut-être le remède universel, c'est souvent l'unique. Mais gardons-nous bien d'en abuser, c'est une lame tranchante qui blesse la main inhabile qui veut s'en servir.

(La suite au prochain Numéro.)

LAUSANNE.

Nota. Ces principes, extraits en grande partie des mémoires de la Société de Strasbourg, contiendront le résultat de toutes les observations faites jusqu'à ce jour sur la nature et les effets du magnétisme.

VARIÉTÉS.

IL est bien singulier que la France soit de tous les États de l'Europe le dernier qui reconnaisse la vérité et l'utilité d'une découverte. Le magnétisme y a été annoncé dès l'origine, et cependant aujourd'hui la Russie est plus avancée que nous.

M. le conseiller d'état, docteur Stoffregen, médecin de S. M. l'impératrice de Russie, ayant été prendre en Prusse les premières notions du magnétisme, peu ressemblant aux médecins Français, s'est empressé de reconnaître la vérité et de la proclamer dans son pays. Une commission de médecin a été nommée par le gouvernement pour lui faire un rapport sur cette découverte; et, dans ce rapport qui vient d'être publié, la commission reconnaît le magnétisme pour un remède important.

Le gouvernement russe vient, sur cette déclaration, d'ordonner aux médecins de rendre compte toutes les semaines à la commission des

expériences qu'ils auront faites pour les progrès de la science.

Quelle différence entre la bonne foi et la loyauté de ces médecins et la conduite de nos *docteurs* !

Quelques-uns de nos journaux ne parlent du magnétisme que pour l'accabler de ridicule. Dernièrement M. H...., du journal des Débats, a cru faire beaucoup d'esprit en répétant, pour la centième fois, de mauvaises plaisanteries qui le mettaient en contradiction avec ce qu'il disait. quatre lignes plus haut, ou ce qu'il avait écrit deux mois auparavant. Il est assez plaisant que la *commission des médecins* de Pétersbourg proclamait le magnétisme un remède puissant dans le même temps que M. H..., *savant journaliste*, déclarait de son côté qu'il était absurde de prétendre donner le magnétisme comme un remède aux maladies. Mais qu'importe la raison et la vérité à M. H....; son métier est de faire rire, et il a cru que le magnétisme lui en offrait les moyens.

Laissons-là les antagonistes de la plus belle des découvertes; il n'est personne qui, en lisant leurs ouvrages, ne soit frappé de l'incertitude de leurs opinions, de leurs expressions

équivoques, de leurs étonnantes contradictions, de cet aveuglement enfin qui les porte à nier des faits que quelques lignes plus bas ils cherchent à expliquer.

Nous dédaignons d'employer contre de semblables adversaires, les armes dont ils se servent contre nous. Il nous serait très-facile de faire retomber sur eux les calomnies dont ils nous chargent, et de renverser sur leurs prétendus triomphes le ridicule qu'ils croient nous donner. Loin de nous à jamais ces viles ressources ordinaires à la faiblesse. Nous n'emploierons désormais que les armes qui conviennent à la dignité de la cause que nous défendons.

Le temps, las de rouler des erreurs, amènera un jour le triomphe de la vérité; si nous ne sommes pas assez heureux pour en jouir, au moins emporterons-nous la consolation de l'avoir préparé. L'ignorance volontaire, l'obstination réfléchie, la mauvaise foi, sont des maladies chroniques de l'ame, bien communes en France, et qui exigent les plus longs traitemens. Ne perdons jamais de vue que c'est à des malades que nous avons affaire. Plaignons l'état vraiment digne de pitié de tant de beaux esprits qui ne parlent si longue-

ment de ce qu'ils ignorent, qu'ils parce qu'ils se
tairaient bientôt s'ils ne parlaient que de ce
qu'ils savent. Laissons-les répéter tout ce qu'ils
ont recueilli d'ingénieux dans les cercles,
dans les *sociétés savantes*, dont ils sont mem-
bres, et n'oublions pas qu'il n'est pardonnable
qu'à des enfans de s'emporter contre les échos.

« Et vérité est la massue
« Qui tot le monde, occit et tue. »

LAUSANNE.

Nos lecteurs trouveront sans doute ici avec
plaisir l'article suivant, extrait du *moniteur* ;
le magnétisme y est traité d'une manière *un
peu plus convenable* que dans le journal des
débat's du même jour.

Extrait du moniteur du lundi 24 juin 1816.

SCIENCES. — MÉDECINE.

« Lorsqu'en 1784 l'Académie des sciences
« se prononça contre le magnétisme, le prin-
« cipe en était également inconnu à ses en-
« thousiastes et à ses détracteurs ; l'Académie
« ne put examiner que ce qu'on lui présentait :

« elle reconnut des effets extraordinaires, mais
 « elle jugea que la théorie était fausse, que
 « les procédés étaient insignifiants et ridicules,
 « et que les traitemens publics avaient beau-
 « coup d'inconvéniens. Elle eut parfaitement
 « raison.

« Maintenant il n'existe plus rien de cette
 « théorie ni de ces procédés : il n'y a plus de
 « traitemens publics. Le magnétisme, tel qu'on
 « le considère aujourd'hui, n'a donc aucun
 « rapport avec ce qu'on nommait ainsi en 1784.
 « Les observations continuées pendant trente
 « ans en ont changé la doctrine et fait con-
 « naître les phénomènes. Il est temps de porter
 « la lumière dans cette nouvelle partie de la
 « physiologie, pour qu'elle ne puisse plus être
 « livrée à des ignorans et à des enthousiastes.
 « Les folies de quelques hommes ne doivent
 « pas empêcher qu'on ne cherche à démêler la
 « vérité, à la séparer des erreurs qui l'envi-
 « ronnent, à prévenir les abus d'une pratique
 « qui n'est pas exempte de dangers lorsqu'elle
 « est en mauvaises mains. C'est ce qu'on a senti
 « dans d'autres pays; c'est ce qui a déterminé
 « M. Deleuze à écrire son histoire critique du
 « magnétisme.

« Avant et après la publication de cet ou-

« vrage , il en a paru plusieurs dans lesquels
 « on soumet le magnétisme à un nouvel exa-
 « men , et des hommes instruits ont constaté
 « les faits et répété les expériences de toutes
 « les manières.

« A Berlin , il y a un traitement dirigé par
 « des médecins ; M. le docteur Kluge y fait
 « un cours de magnétisme pour l'instruction
 « des élèves en médecine , et il a publié un
 « ouvrage très-méthodique et très-savant dans
 « lequel il en expose les principes. M. Wolfrath,
 « médecin , jouissant d'une grande réputation ,
 « traite par cette méthode un grand nombre
 « de malades. Il vient de faire imprimer l'ou-
 « vrage posthume de Mesmer , qu'il a accom-
 « pagné de notes critiques.

« M. W. Huffeland , premier médecin du
 « roi de Prusse , après avoir été l'antagoniste
 « du magnétisme , s'est authentiquement dé-
 « claré en sa faveur : il a inséré dans son jour-
 « nal plusieurs observations dont il reconnaît
 « la vérité. Parmi ces observations , il en est
 « une très-curieuse du docteur Klein , premier
 « chirurgien du roi de Wurtemberg.

« M. Stiéglitz , médecin du roi d'Angleterre
 « à Hanovre , et savant distingué , vient aussi

« de publier un ouvrage qu'on dit rempli de
« faits bien observés.

« M M. E. Gmëlin, Weinhold, Tréviranus,
« Boeckmann, Fred. Huffeland, professeur à
« Jéna, et plusieurs autres médecins et natu-
« ralistes connus, sont au nombre des soutiens
« du magnétisme ; ils diffèrent sur les explica-
« tions physiologiques, tous sont d'accord sur
« la réalité des phénomènes.

« Le docteur Reil, professeur à Halle, mort
« depuis peu à Berlin, si connu par son traité
« des fièvres, et dont il est inutile de faire l'é-
« loge, a constaté par des observations exactes
« et réitérées, les faits les plus extraordinaires.

« Dans plusieurs villes de Suède et d'Alle-
« magne, le magnétisme est étudié avec zèle,
« et l'on va peut-être trop loin.

« Le savant Sprengel, auteur de l'histoire
« de la médecine, de celle de la botanique,
« et d'une physiologie très-estimée, a reconnu
« dans ce dernier ouvrage tous les phénomènes
« du magnétisme ; il a consacré un long cha-
« pître à les exposer.

« A Pétersbourg, M. Stoffregen, premier
« médecin de l'impératrice de Russie, ayant
« été convaincu de l'efficacité du magnétisme,
« dans certains cas, a traité plusieurs malades

« avec beaucoup de succès. Il pense comme
 « MM. Huffeland et Kluge, qu'il faut bien
 « se garder de faire un jeu d'un instrument
 « plus ou moins actif selon le degré de sensi-
 « bilité des nerfs ; et qu'il est nécessaire d'avoir
 « des connaissances médicales et physiologi-
 « ques pour en diriger convenablement l'em-
 « ploi.

« M. Muller, médecin de l'empereur de
 « Russie, actuellement à Paris, est absolument
 « dans les mêmes opinions.

« C'est aussi le sentiment de M. Deleuze,
 « qui a voulu écarter d'une science encore im-
 « parfaite, le merveilleux et l'enthousiasme,
 « et la lier aux autres sciences physiques. Dans
 « un nouvel écrit qu'il vient de publier (1),
 « il demande qu'on fasse l'essai du magnétisme
 « dans un hôpital où des médecins seraient
 « seuls chargés de l'exercer. Il indique les
 « moyens de réussir, d'éclaircir les doutes,
 « de détruire les erreurs, d'empêcher les abus,
 « et de fixer l'opinion sur le parti qu'on peut
 « tirer de cette découverte, qui, après avoir
 « pris naissance en France, sera comme tant

(1) Voyez le n° XXXI.

« d'autres , mise à profit dans les pays étrangers , avant de revenir chez nous.

« Il paraît que plusieurs médecins distingués
« et plusieurs membres de l'Académie des
« sciences reconnaissent aujourd'hui la réalité
« de l'agent : c'est à eux d'empêcher qu'on
« n'en fasse un usage indiscret , et d'apprécier
« à leur juste valeur les phénomènes qu'il pro-
« duit , pour qu'on ne les associe plus aux rê-
« vies les plus étranges. »